

Compte rendu du conseil municipal du 20-06-2025

Le 20 juin 2025 à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de La Sône, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Patrick SEYVE, Le Maire.

Date de la convocation : 16 juin 2025

Etaient présents : M. SEYVE Patrick, M. MARCHAND Philippe, Mme Marie-Pierre VIVIER, M. SCHURRLE Franck, Mme PÉREZ Madeleine, M. BERNOUX Emmanuel, M. MOLLIER Bertrand, M. IMBERT Philippe, M. BARBERO Jean.

Absents excusés : M. DELANOY Frédéric, M. MARTIN-GARIN Patrice, M. GLENAT Christian. Mme SEYVE Elisabeth, M. BADIN Philippe.

Pouvoirs : M. MARTIN-GARIN Patrice à M. SCHURRLE Franck, Mme SEYVE Elisabeth à M. SEYVE Patrick et M. BADIN Philippe à M. BARBERO Jean.

La séance est ouverte à 18h30 et Mme PÉREZ Madeleine est nommée secrétaire.

Monsieur le Maire rappelle l'Ordre du jour :

1. Approbation du Procès-verbal du conseil municipal du 20-06-2025
2. Délibération participation financière projet SIRCO
3. Décision modificative n° 1
4. Détermination des ratios de taux de promotion
5. Création d'un poste de Rédacteur principal de 1^{er} classe et suppression d'un poste de Rédacteur principal de 2^{ème} classe
6. Délibération tarif location ancien cinéma
7. Point sur les travaux en cours
8. Point sur la mise en place d'un poste « agence communale » (LPAC)
9. Enquête Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)
10. Questions diverses

1 Approbation procès-verbal du 20-06-2025

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20-06-2025

2 Participation financière projet SIRCO

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la poursuite du projet du SIRCO et notamment la mise en œuvre de celui-ci, demandant une participation de 8.770 € pour notre commune (une répartition identique à l'étude entre les communes de la somme totale de 90.000 €).

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, la somme à verser au SIRCO de 8.770 €.

3 Approbation délibération décision modificative n° 1

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité des membres présents, la DM 1 présentée par le maire afin de pallier aux dépenses pour la participation du SIRCO et pour solder le compte 275 (cautions versées sur un litige soldé).

Approbation du conseil municipal à l'unanimité des membres présents pour solder le compte 275, cautions anciennes par un mandat au 65888.

4 Détermination des taux de ratios pour les avancements de grade

Monsieur le Maire propose à l'assemblée de déterminer un taux de promotion à 100% pour les avancements de grade, n'ayant que peu d'agents dans la commune.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents approuve la proposition du maire.

5 Création poste de rédacteur principal de 1^{er} classe et suppression du poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe

Compte tenu de la proposition de nommer la secrétaire générale de mairie au poste de rédacteur principal de 1^{er} classe, Monsieur le maire propose la création de ce poste et la suppression du poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe, pour une durée hebdomadaire de 35h, à compter du 01/07/2025.

Approbation du conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

6 Tarif de location de l'ancien cinéma

M. le maire propose les tarifs suivants :

		Sônois	Particuliers et associations extérieures	Associations sônoises
Du 01/11 au 31/03	WE (Samedi et dimanche)	300	450	
Du 01/04 au 30/10	WE (Samedi et dimanche)	200	450	
01/01 au 31/12	Journée (lundi au vendredi)			90€
01/01 au 31/12	Forfait we (Samedi et dimanche)			150 €

Approbation du conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

7 Point sur les travaux

Le maire informe l'assemblée que l'entreprise PROXIMARK effectuera début juillet les travaux de marquage au sol, Grande Rue et allée des Grands Prés. (Le cheminement de l'école) Une bande piétonnière sera tracée afin de sécuriser les piétons. Route de Grange l'axe médiant sera retracé.

8 Point sur la mise en place d'un poste « agence communale (LPAC)

A la suite de plusieurs rencontres avec La Poste, le maire informe l'assemblée de la mise œuvre de l'installation d'une agence postale à la mairie.

Cette installation est régie par la convention en date du 28-03-2025 entre les parties.

Les travaux d'installation devraient commencer début septembre.

9 Enquête sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'ouverture de l'enquête publique du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. L'enquête est ouverte depuis le 16 juin et se terminera le 1^{er} août 2025, un ordinateur est mis à disposition au public pour consultation, ainsi qu'un registre papier afin de recueillir les réclamations ou les remarques des habitants des communes.

10 Questions diverses

a) TE38 maintenance Eclairage public

Le TE 38 doit intervenir sur une armoire de l'éclairage public pour le remplacement d'une horloge. Cette intervention n'est pas comprise dans le contrat maintenance. Le coût de cette intervention est de 790,90 € HT. 50 % sera pris en charge par le TE 38. Le reste par la commune soit la somme de 395,45 €.

Approbation du conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

b) Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de la SMVIC dans le cadre d'un accord local.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que loi exige que le conseil municipal doit se prononcer avant le 31/8/2025 sur la composition de la SMVIC qui sera fixée lors du prochain renouvellement des conseils municipaux, selon les modalités prévues à l'article L.5211-6-1 du CGCT. Le nombre des sièges sera de 73 sièges.

Approbation du conseil municipal à l'unanimité des membres présents.

La séance a été levée à 20h30